

VERVIERS - POLÉMIQUE

« L'aide de la Ville pas suspendue »

C'est le Collège qui octroie les aides

● Dans une interview accordée à un confrère, Freddy Breuwer, le nouveau président du CPAS, annonce la suspension de l'aide financière du CPAS et de la Ville de Verviers à l'ASBL Lire et Ecrire. Ce qui peut paraître étonnant, au niveau Ville en tout cas.

Le sujet fait débat. Pour Freddy Breuwer, les primo-arrivants doivent s'engager à apprendre le français dans le cadre du parcours d'intégration. Un apprentissage dont se charge notamment l'ASBL Lire et Ecrire. Pour le nouveau président du CPAS, cette ASBL doit informer le CPAS du fait que les primo-arrivants suivent bien leurs cours d'apprentissage du français. Un rôle que refuse de jouer l'association. Freddy Breuwer annonçant dans la foulée que l'aide financière et humaine de la part du CPAS et de la Ville de Verviers serait suspendue pour les opérateurs qui ne respecteraient pas les règles.

Ce qui peut paraître un peu étrange dans la mesure où l'octroi des aides de la Ville n'est pas du ressort du président du CPAS, d'une part. D'autre part, on sait le cdH très soucieux d'établir des partenariats forts avec le monde associatif.

Qu'en pense le nouveau bourgmestre Marc Elsen? « Freddy Breuwer a parfois une façon



Ils s'en parleront prochainement.

■ GDS

peu rude et directe de s'exprimer. Actuellement, aucune aide de la Ville n'est retirée. En ce qui concerne la suspension de l'Article 60 pour l'association, c'est par contre là du ressort du Conseil de l'Action sociale. A titre personnel, je ne pense pas que c'est en instaurant des rapports de force avec l'associatif qu'on pourra relever tout une série de défis sociaux et établir le dialogue et les collaborations que nous souhaitons établir précisément avec le secteur associatif. Cela me paraît vraiment prioritaire. Maintenant, il est normal aussi qu'il y ait des façons différentes de s'exprimer. S'il y a éventuellement des divergences, il faut évidemment

en parler et c'est ce que nous allons faire avec Freddy Breuwer». De son côté, Freddy Breuwer souligne que « le courrier signalant qu'il n'était pas question de collaborer avec nous provient de l'association elle-même. S'ils ne veulent pas collaborer avec nous, avec nos objectifs, pourquoi les aiderait-on? J'ai été un peu « chaud » sur le sujet, c'est vrai. Et c'est pour cela que lundi matin, j'ai dit non à la mise à disposition de l'Article 60, suspendue pour le moment. Mon intention est de rencontrer l'association. J'ai l'intention de travailler sereinement avec elle si elle travaille dans le sens de nos objectifs. » ■

■ M.V.

Lait de coco
à base de noix de coco
et d'eau

400 ml

0.99

(2.48/l)

Litschis

au sirop léger, pelés et
épépinés, 567 g,
poids égoutté 255 g

255 g

0.99

(3.88/kg)